

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 novembre 2018

## ACTIVITÉS AGRICOLES CULTURES MARINES - (N° 1417)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 33

présenté par

M. Chassaigne, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Dharréville,  
M. Dufrière, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

**TITRE**

À la fin, substituer aux mots :

« zone littorale »

les mots :

« zones littorales et de montagne ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement souhaitent maintenir l'objet initial de la proposition de loi qui contient des dispositions s'appliquant à la fois à la protection des zones littorales comme de montagne.